



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduit par le Parc Pairi Daiza s.a. sis rue Le Domaine, n°1 à 7940 Brugelette (C.C.) ;

Le projet consiste en la création d'un parking de 12.500 Places et l'abattage d'arbres remarquables et présente la caractéristique suivante : le projet est dérogoatoire au plan de secteur en vigueur (zone agricole et forestière).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous auprès de Mme GASPARD Véronique, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, (068/45.73.10) à l'adresse suivante : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Cet avis d'enquête est affiché ce 1^{er} avril 2019.

L'enquête publique est ouverte à partir du 08/04/2019 et clôturée le 24/04/2019.

La séance de clôture aura lieu le 24 avril 2019 à 16 heures à l'Administration communale : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 08/04/2019 au 24/04/2019 :

- **soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal de et à 7940 BRUGELETTE
- **soit par mail** à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter** à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD Véronique du lundi au vendredi de 9 à 12h **ou sur rendez-vous.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.11 et adresse mail : urba-envir@brugelette.be, dont le bureau se trouve à 7940 Brugelette, Grand Place, n°2a du lundi au vendredi de 9 à 12h **ou sur rendez-vous.**

Brugelette, le 28 mars 2019

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,
K. KOWALSKA



Le Bourgmestre,
A. DESMARLIERES